



Ville d'Antibes Juan les Pins

-----  
**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE  
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

Antibes, le 5 décembre 2012

NREF : CD/NC 12-1078  
OBJET : Restauration scolaire

**Monsieur Jean LEONETTI**  
**Député – Maire d'Antibes Juan les Pins**  
Hôtel de Ville  
BP 2205  
06606 ANTIBES CEDEX

Monsieur Le Député-Maire,

Nous avons été informés par plusieurs parents d'élèves sur le fait que la commune d'Antibes ne propose plus de substitut au porc dans les cantines scolaires.

Très surprise de cette information, j'ai contacté le service de restauration scolaire et, suite à un entretien téléphonique bien peu convaincant avec M. le Directeur du service, j'apprends en effet qu'aucun substitut à la viande de porc n'est proposé dans les cantines d'Antibes Juan-les-Pins.

Et de plus, une circulaire semble avoir été envoyée aux personnels de la restauration scolaire demandant aucune dérogation à cette situation.

Aucun prétexte de difficulté d'organisation ou d'équilibre des repas ne me paraît valable pour rompre un principe évident de respect d'une règle élémentaire de laïcité et de tolérance sur une exigence alimentaire de certaines religions (musulmane et juive avant tout), celle de non consommation de viande de porc.

Il me semble fondamental que l'école laïque puisse respecter une règle simple : un substitut à la viande de porc à chaque menu où ce type de viande est proposé.

Persuadée que vous serez attentif à notre remarque,

Veuillez agréer, Monsieur le Député-Maire, l'assurance de ma parfaite considération

**Cécile DUMAS**

*Conseillère municipale d'Antibes  
Conseillère communautaire*

Copie à Mme Françoise Thomel, *conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire*

**10 avenue Pasteur 06600 Antibes**  
Tel/fax : 04.93.34.54.63